



Déclaration FORCE OUVRIÈRE à la CPPNI de l'Hospitalisation Privée

Force Ouvrière dénonce une situation devenue insoutenable dans le secteur de l'hospitalisation privée.

Les soignants, les personnels administratifs, les agents techniques, toutes ces femmes et ces hommes engagés, sont aujourd'hui en souffrance. Un mal-être profond traverse les établissements : manque de reconnaissance, absence de perspectives, gel des salaires. Le silence persistant du collègue employeur ne fait qu'aggraver ce sentiment d'abandon.

Depuis 2022, les négociations salariales n'ont abouti à aucun accord. Trois années se sont écoulées. Trois années sans avancée concrète. Pendant ce temps, **de trop nombreux coefficients de la convention collective restent en dessous du SMIC** — une situation à la fois **illégal et moralement inacceptable**. Comment justifier qu'un salarié diplômé et expérimenté gagne moins que le minimum légal ?

Ce blocage des négociations traduit une déconnexion totale avec la réalité du terrain. Le personnel est épuisé, démotivé, en perte de sens. Le secteur est à bout de souffle. L'absence de réaction du collègue employeur est une provocation de plus.

À cette situation nationale déjà critique s'ajoute un **événement local scandaleux : la fermeture brutale de la clinique Ursuya à Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques)**, décidée par l'ARS, sans dialogue social, sans anticipation, sans accompagnement, sans égard pour les salariés ni pour les patients. **Le silence assourdissant du PDG du groupe Belage**, propriétaire de la clinique, est indigne. Aucun échange, aucune explication, aucune considération.

Et que dire de la **Fédération de l'Hospitalisation Privée**, censée représenter l'ensemble du secteur ? **Son absence totale de réaction face à cette fermeture constitue un manquement grave.**

Face à cette accumulation d'indifférence et de mépris, **Force Ouvrière exige l'ouverture immédiate de négociations**. Nous revendiquons :

- La **mise en conformité urgente** des grilles de salaires avec le SMIC,
- Une **revalorisation significative** des rémunérations pour l'ensemble des métiers du secteur,
- Et la **reconnaissance effective des compétences et de l'engagement** des salariés.

Nous le disons clairement : **cette situation n'est plus acceptable**. Le collègue employeur doit assumer ses responsabilités. S'il continue de fuir le dialogue, il portera la responsabilité de la dégradation du secteur, de la fuite des professionnels et de la perte de qualité des soins.

Force Ouvrière restera mobilisée, déterminée, et pleinement engagée aux côtés des salariés pour défendre leur dignité, leurs droits et leur avenir.

Paris, le 27 mai 2025